



OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIÉTÉ
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE



ORGANISATION MONDIALE DE LA
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

SEMINAIRE NATIONAL DE L'OMPI SUR LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE À L'ATTENTION DES MAGISTRATS

organisé par
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
en coopération avec
l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC)
et
le Ministère de la justice
Casablanca, 1er et 2 mars 2007

PROGRAMME

établi par le Bureau international de l'OMPI

Jeudi 1er et vendredi 2 mars 2007

- 9 h 00 – 9 h 30 CÉRÉMONIE D'OUVERTURE
- Allocutions de bienvenue prononcées par :
- Le directeur général de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC), Casablanca
- Le représentant du Ministère de la justice, Rabat
- Le représentant du directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), Genève
-
- 9 h 30 – 10 h 15 Les fondements et les objectifs de la protection de la propriété industrielle
- Conférencier : M. Michel Vivant, professeur, Université de Montpellier, France
-
- 10 h 15 – 10 h 45 Le cadre juridique international de la protection des marques
- Conférencier : M. Samer Al-Tarawneh, conseiller, Bureau de l'assistance technique et du renforcement des capacités pour les pays arabes, OMPI,
-
- 10 h 45 – 11 h 30 L'utilisation des marques sur Internet
- Conférencier : M. Michel Vivant
-
- 11 h 30 – 11 h 45 Pause-café
-
- 11 h 45 – 12 h 30 Étude de cas sur la protection des marques dans la jurisprudence des pays francophones
- Conférencier : M. Michel Vivant
-
- 12 h 30 – 13 h 15 Étude de cas sur la protection des marques dans la jurisprudence des pays arabes
- Conférencier : M. Samer Al-Tarawneh

- 13 h 15 – 14 h 30 Pause déjeuner
- 14 h 30 – 15 h 00 Les conséquences économiques et sociales de la contrefaçon des marques
- Conférencier : M. Georges Ghandour, consultant, Bureau de l'assistance technique et du renforcement des capacités pour les pays arabes, OMPI
- 15 h 00 – 15 h 30 La répression des atteintes aux droits conférés par les marques
- Conférencier : M. Samer Al-Tarawneh
- 15 h 30 – 17 h 00 Table ronde : La protection des marques au Maroc : Cadre juridique national, rôle de l'office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC), rôle de la justice, rôle des douanes et rôle du secteur privé
- Modérateur : M. Georges Ghandour
- Intervenants : Représentants de l'OMPIC, du ministère de la justice, des douanes et du secteur privé
- 17 h 00 CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

[Fin du document]